

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE LA SECURITE ROUTIERE Département de la Martinique



BAROMETRE du mois de février 2020

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents	Tués	Total	Dont blessés	
	corporels	à 30 jours	blessés	hospitalisés	
Février 2020 provisoire	39	7	54	17	
Février 2019 définitif	31	2	37	17	
Variation	8	5	17	0	
Evolution 2020/2019	26,00 %	250,00 %	46%	0%	

Le mois de février 2020 a été un très mauvais mois avec 7 tués et notamment par rapport à février 2019 (2 tués) avec une hausse de tous les indicateurs de la sécurité routière (accidents, tués et blessés)

Bilan 2 mois	Accidents	Tués	Total	Dont blessés	
	corporels	à 30 jours	blessés	hospitalisés	
2 mois 2020 provisoire	80	8	110	27	
2 mois 2019 définitif	82	3	102	32	
Variation	-2	5	8	-5	
Evolution 2020/2019	-2,00 %	167,00 %	8%	-16%	

Le cumul des 2 mois montre une hausse importante des tués mais une stabilité des autres indicateurs de la sécurité routière (accidents et blessés)

Tués par catégorie d'usagers	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Février 2020	1	0	0	3	0	2	2	8
Février 2019	0	0	0	1	0	2	0	3

On constate en 2020 que les tués sont représentés dans presque toutes les catégories d'usagers avec une part importante de tués 2RM

Sécurité routière – la ceinture de sécurité

De 2014 à 2018, 54% des tués en Martinique n'avaient pas la ceinture (21 % en métropole en 2018), ce chiffre est en dégradation depuis deux ans pour atteindre 100% en 2019.

Le non-port de la ceinture correspond à un sur-risque de décès considérable, de l'ordre de 10 ! Certains accidents mortels auraient pu être évités avec la ceinture (non éjection du conducteur), des VL sont parfois retrouvés peu accidentés ou presque intacts.

L'airbag et la ceinture de sécurité ont des fonctions différentes mais complémentaires et assurent une protection maximale : airbag oui, mais avec ceinture! La ceinture assure un rôle crucial avant l'ouverture de l'airbag qui protège tête et thorax. Sans ceinture, le choc serait infiniment plus violent. En aucun cas, l'airbag ne se suffit à lui-même.

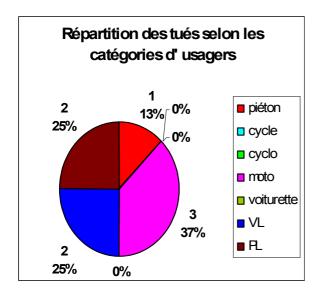
ATTACHEZ SYSTEMATIQUEMENT VOTRE CEINTURE A L'AVANT ET A L'ARRIERE!

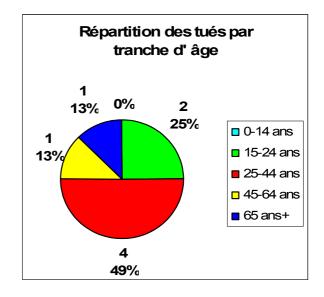
Retrouvez toute la sécurité routière en ligne : http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/ ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette



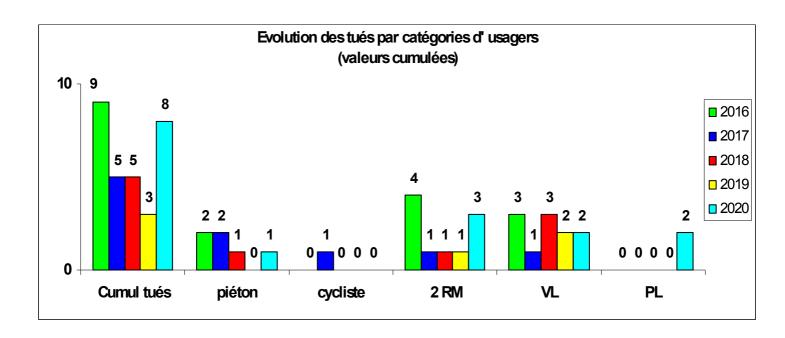


Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2020) par tranche d'âge et par catégories d'usagers :





La moyenne d'âge des tués est de 37 ans (28 ans en 2019), 3 tués sur 8 tués ont moins de 30 ans



La mortalité routière en cumul janvier et février 2020 (8 tués) est en hausse par rapport à la moyenne des 4 dernières années (6 tués)

Un accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui : provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;

survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;

implique au moins un véhicule

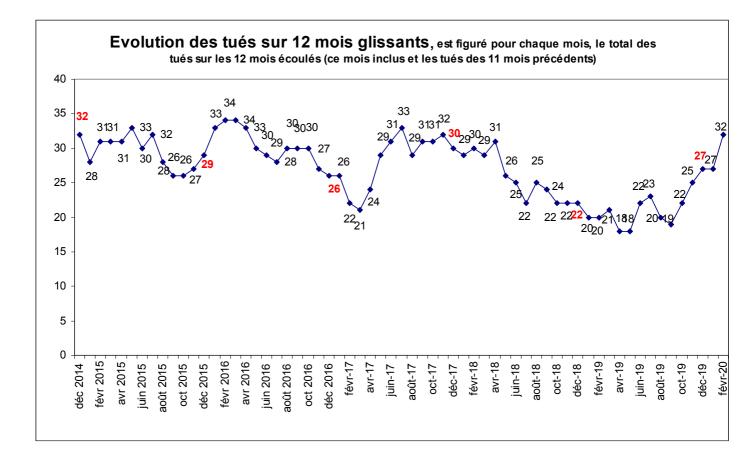
Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessés hospitalisés(BH) : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

Blessés légers (BL) :victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés

Total victimes (TV): tués + blessés hospitalisés + blessés légers,

Gravité 1 : nombre de tués pour 100 accidents



Le chiffre des tués en glissement annuel atteint et dépasse la barre symbolique des 30 tués qui n'avait pas été atteint depuis avril 2018 (31 tués)

